

solvable pour obtenir une carte de crédit. Il a donc sacrifié Route Canada pour le quart de sa valeur.

Et voilà tout à coup que le nouveau propriétaire, après avoir retiré de l'entreprise ses actifs immobiliers, a déclaré faillite et jeté à la rue près de 2 000 employés. Ceux-ci ont réclamé du gouvernement, comme il le fallait, une enquête parlementaire qui serait confiée au Comité des transports. Ils n'ont toujours pas reçu leur dû.

Il y avait pourtant une entente entre le gouvernement et le nouveau propriétaire qui assurait aux employés, pendant les 24 mois suivant la vente, une protection, la sécurité d'emploi et le maintien des salaires.

Quand l'entente est venue à expiration, le gouvernement n'a pas fait preuve d'assez de bonne foi pour intervenir, pour avouer qu'il n'avait pas choisi le bon acheteur, qu'il avait fait une erreur et pour garantir aux travailleurs la protection des salaires et pensions à laquelle ils avaient droit.

Lorsque le secrétaire parlementaire nous demande de faire confiance au gouvernement, je me demande comment nous pouvons répondre, car nous savons quel sort il a réservé aux employés de Route Canada. Ceux-ci, dont certains comptaient 18 ou 20 ans de service, ont été plongés dans le désarroi. Le gouvernement nous demande peut-être d'attendre parce qu'il va proposer tout un train de mesures afin de protéger les travailleurs. Mais il a eu la possibilité de protéger les emplois et les intérêts des employés de Route Canada, société qui lui appartenait, à lui et à la population canadienne. Il a fait preuve de négligence. Il n'a pas pris ses responsabilités.

Je ne puis m'empêcher d'égratigner aussi mes voisins. Le député de Nickel Belt participe beaucoup aux débats de la Chambre. Je ne conteste nullement sa loyauté envers les travailleurs canadiens. Mais il y a quelque chose de paradoxal, je tiens à le souligner, dans le cas des employés de Route Canada. Tout récemment, le comité de la Chambre qui pourrait étudier la question a pris une décision. Les libéraux ont proposé une motion, mais ces gens-là ont décidé de repousser l'enquête à plus tard.

C'est intéressant de constater que le député néo-démocrate de Thunder Bay—Atikokan, qui était membre de ce comité, a voté du côté du gouvernement pour reporter la tenue d'une enquête approfondie visant à examiner comment Route Canada a été vendue et pour-

Initiatives parlementaires

quoi le gouvernement n'a pas protégé les intérêts des travailleurs. J'espère seulement que, la prochaine fois que ce comité se réunira, le NPD sera représenté à la table par une personne comme mon collègue, le député de Nickel Belt, qui se préoccupe au plus haut point des intérêts des travailleurs. Nous pourrions alors peut-être réaliser des progrès relativement à la tenue d'une enquête approfondie sur ce fiasco.

Une réforme de la Loi sur la faillite est absolument essentielle. Suis-je convaincu que le gouvernement est sérieux au sujet de cette réforme? Non. Est-ce que je crois que le projet de loi C-217 va assez loin? Non, mais c'est un début. C'est un pas dans la bonne direction parce que cette mesure législative met le travailleur dans une position de priorité afin qu'il soit rémunéré pour ses efforts lorsqu'une entreprise fait faillite. C'est là quelque chose que tous les députés devraient reconnaître. Pour le reste, nous pouvons attendre à plus tard.

En conclusion, je veux répéter que j'appuie cet humble début afin que les intérêts des travailleurs et leur apport à l'entreprise soient protégés lorsque celle-ci fait faillite pour quelque raison que ce soit, comme c'est malheureusement souvent le cas de nos jours.

M. Thompson: Finissez votre discours. Nous voulons parler nous aussi.

M. MacDonald (Dartmouth): Mon collègue m'a demandé de finir mon discours. Je ne savais pas qu'il avait été nommé Président.

Je suis très heureux d'appuyer cette initiative. J'espère que les députés d'en face feront de même.

[Français]

M. André Harvey (Chicoutimi): Monsieur le Président, ce n'est pas encourageant d'entendre un député du Parti libéral qui a contribué à amener notre pays presque au bord de la faillite sur une période d'une douzaine d'années. . .

Mme Maheu: Cela n'est pas gentil!

M. Harvey (Chicoutimi): . . . à augmenter la dette jusqu'à 200 milliards de dollars en quelques années, avoir accepté de voir augmenter le taux d'inflation à 13 ou 14 p. 100 et les taux d'intérêt à 22 p. 100, pour ensuite reprocher au gouvernement d'avoir une politique économique qui soit cohérente.